



AVIS D'ECHEANCE
CONTRAT SANTE ENTREPRISE

Période du 01/11/2025 au 01/12/2025

N° Contrat : CCR8221179-MOP S SERVICES

Groupe : 12E-ENSEMBLE PERSONNEL

MOP S SERVICES
MME PINEAU SANDRINE
BAT C SHIVA
9 CHEMIN DE CAVALE
82170 GRISOLLES

Année de référence	2025
Mode règlement	TELE REGLEMENT
Périodicité	MENSUEL ECHU
Date d'édition	22/12/2025

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons l'avis d'échéance de votre contrat complémentaire santé entreprise mentionné ci-dessus, accompagné d'un état détaillé des salariés présents sur la période de référence.

Cet état prend en compte tous les mouvements de personnel enregistrés à la date d'émission de ce courrier. Veuillez en vérifier l'exactitude et le cas échéant, nous vous invitons à mettre à jour vos effectifs dans votre Espace Entreprise.

Pour toute question, le Service Gestion des contrats Entreprises est à votre disposition par mail à contact.entreprise@previfrance.fr.

	Répartition des cotisations / Part		Total TTC
	Entreprise	Autre (*)	
Echéance du 01/12/2025	53,66 €		53,66 €

Le montant TTC inclut la taxe CMU de 6.27% (en application de la loi n°99-641 du 27/07/1999) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) de 7% (selon la réglementation applicable à votre entreprise).

Pour suivre vos paiements, vous avez à disposition dans votre Espace Entreprise un récapitulatif de vos paiements dans **contrats et garanties > Attestation de paiement**

Espérant que nos services vous apportent entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Service Gestion des contrats Entreprise

Le compte bancaire enregistré pour le téléversement de votre part Entreprise:

FRAGRIFRPP812 - 11206000940128521467616
1DD4DF2B6B634F23BDBB38D704AD37BC

(*) Salariale, Amicale, CE...